

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Camille Claudel - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Camille Claudel - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage (41630)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Camille Claudel - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage (41630)	Jury par défaut	Tous les candidats	2	60	2

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes dans les enseignements scientifiques et technique	Bulletins scolaires et avis emis par l'établissement d'origine	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Autonomie	Bulletins scolaires et avis emis par l'établissement d'origine	Très important
Savoir-être	Investissement dans la scolarité	Bulletins scolaires et avis emis par l'établissement d'origine	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation et du secteur d'activité	Lettre de motivation et tout élément montrant la cohérence du projet	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Fiche avenir, lettre de motivation /CV, toute attestation pouvant être fournie	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission de sélection des candidatures se prononce au vu du dossier présenté par le candidat. Une attention particulière est apportée aux résultats dans les domaines scientifiques et techniques, qui constituent le socle de la formation. Compte-tenu de la diversité des publics accueillis, et de la volonté d'ouvrir au maximum la filière, la lettre de motivation est l'élément qui permet à la commission d'apprécier le bien-fondé de l'acte de candidature, au travers du projet personnel et de formation présenté par le futur étudiant.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Au-delà des résultats, qui gagnent à être les meilleurs possibles dans les domaines scientifiques et techniques, sans pour autant négliger les autres domaines, la commission est particulièrement attentive à tout ce qui dans le dossier du futur étudiant permet de s'assurer de sa motivation et de sa capacité à suivre une formation de l'enseignement supérieur (autonomie et capacité de travail notamment). Il est donc recommandé aux postulants de faire le nécessaire en amont pour que leur dossier mette ces points en évidence, au travers notamment des bulletins scolaires. L'attention des candidats est attirée sur le fait que les problèmes d'assiduité scolaire peuvent être fortement pénalisants, voire rédhibitoires.

Signature :

Karine Kieffer,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Camille Claudel